L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 5 NOVEMBRE 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-[illegible] de la Première Municipalité et du Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 5 NOVEMBRE.

Quelques personnes nous ayant manifesté le désir de voir reproduire dans l'Abeille non seulement toute la correspondance échangée entre M. Soulé et un certain nombre de ses amis politiques, mais encore l'exposé des motifs qui ont donné lieu à cette correspondance, nous croyons devoir les satisfaire. Ainsi que nous l'avons dit souvent, ce n'est point là une question de parti; c'est une question nationale. Comme whigs, nous n'avons rien à voir dans le différend survenu entre M. Soulé et son parti, mais comme Américains, nous ne pouvons être indifférents aux questions d'union et de désunion.

AU PARTI DÉMOCRATE EN LOUISIANE.

Nous appelons votre attention sur la correspondance qui suit. Mais pour vous mettre à même de comprendre les motifs qui nous ont déterminés et ce que nous avons en vue, il est nécessaire de [illegible] quelques événements récents [illegible] circonstances qui doivent être prises en considération.

Une grande agitation s'est manifestée dans le dernier Congrès des Etats-Unis, à l'égard des droits du Sud à ses esclaves, et des devoirs des Etats sans esclaves. Après une longue et violente discussion, certaines mesures ont été adoptées par le Congrès, et sont maintenant la loi du pays.

Nos Sénateurs ont pris part à ces discussions, mais ils y ont pris des positions différentes. M. Downs a soutenu ce qu'on est convenu d'appeler "le bill de Compromis"; M. Soulé l'a combattu. M. Soulé avec un grand zèle et une incontestable habileté, s'est montré persévérant, violent même, dans son opposition. Dans quelques uns de ses discours il disait que, suivant lui, ces mesures étaient si [illegible] funestes pour la sûreté du Sud, tellement [illegible] à son honneur, qu'il ne devait [illegible] [illegible]

Avec leur unanimité habituelle, nos adversaires politiques ont interprété les opinions de M. Soulé comme étant en faveur d'une dissolution de l'Union. [illegible] uns de nos amis politiques, eux mêmes, [illegible] considérables à la fois et par leur nombre et par [illegible] d'une le même sens aux discours de M. Soulé. D'autres membres du parti, ne savaient [illegible] en penser et demeuraient dans le doute à l'égard [illegible]

[illegible]

M Stanton à M. Soule

A l'hon. P. Soulé,

Monsieur,—Permettez moi de vous dire que j'approuve la ligne de conduite que vous avez suivie récemment au Sénat des Etats-Unis et que je partage votre opinion sur les lois que l'on appelle avec si peu de raison mesures de compromis.

Cependant le bruit court que vous êtes en faveur de la dissolution de l'Union. Vos amis désirent détruire cette accusation, si elle n'est pas fondée. Vous m'obligerez donc beaucoup en répondant aux questions suivantes de manière à permettre à vos amis de vous mettre à l'abri du mauvais vouloir de vos ennemis personnels et politiques.

Etes-vous en faveur de la dissolution de l'Union, maintenant ou plus tard, à cause des dernières lois votées par le Congrès?

Etes-vous en faveur de l'établissement d'une Confédération du Sud, à cause des dernières lois votées par le Congrès?

Etes vous en faveur du retrait de l'Etat de la Louisiane de l'Union, à cause des dernières lois votées par le Congrès?

Une prompte réponse à ces questions obligera infiniment Votre obéissant serviteur,

C. N. STANTON.

Nlle-Orléans, 22 octobre 1850.

M Soule à M. Stanton

Nlle-Orléans, 26 octobre 1850.

A l'hon. C. M. Stanton.

Monsieur, J'arrive à l'instant même d'une course à travers la campagne et je vais répondre au billet que vous avez bien voulu m'adresser le 22 courant et qui, venant d'une source aussi honorable, mérite d'être pris en sérieuse considération.

Vous me priez de répondre à plusieurs questions qui ont rapport à l'opinion que je puis avoir des lois votées dernièrement par le Congrès des Etats-Unis, et votre requête est fondée sur le désir qu'éprouvent vos amis "*de me mettre à l'abri du mauvais vouloir de mes ennemis personnels et politiques*." Je vous remercie, mais je crains que ma réponse quelle qu'elle soit n'apaise pas l'hostilité invétérée que certains politiques de toutes nuances ont toujours montrée à mon égard, et qu'ils déploient aujourd'hui avec la plus grande ardeur et une amertume profonde.

Quoi, vous me parlez de mes ennemis! Je les connais trop bien et depuis trop longtemps pour avoir jamais attendu d'eux autre chose que les plus sales injures et la calomnie la plus noire. Leur haine m'honore, monsieur, et je m'en fais un titre de gloire, car eux et moi ne pouvions pas frayer ensemble.

Je ne me trompe pas, laissez-moi vous le dire sur l'objet que votre amitié avait en vue, en provoquant une lettre de la part d'un citoyen qui eut voulu passer, sans être observé ni remarqué, le peu de temps qui lui est donné pour raffermir ses facultés physiques affaiblies et ébranlées.

Le fait que j'ai été choisi entre tous les membres de la délégation de la Louisiane qui ont agi de concert avec moi et ont voté comme moi sur les grandes questions qui provoquent cette correspondance, pourront étonner ceux qui connaissent moins bien que moi les sourdes manœuvres à l'aide desquelles les pipeurs politiques ne cherchent que trop souvent à renverser un adversaire. Je ne puis être surpris, et je ne suis pas non plus, croyez-le bien, très ému de les voir diriger contre moi leurs flèches empoisonnées. Mais ils s'apercevront, plus tôt peut-être qu'ils ne le pensent, qu'ils ont imprudemment porté la guerre sur un terrain dangereux.

Pour le moment, qu'ils s'occupent de ce que je vais écrire en réponse à votre billet

Mon opinion au sujet du préjudice causé au Sud par les lois que le Congrès a votées récemment, est renfermée tout au long, et dans des termes assez clairs pour que l'on ne puisse pas se méprendre sur leur signification, dans les différens discours que j'ai prononcés au Sénat des Etats-Unis.

Je n'ai pas à revenir sur un seul mot de ce que j'ai dit au sujet de ces mesures ou de *leur portée sur les destinées futures du Sud.*

Je vous réfère à ces discours tels qu'ils ont été rapportés par le *Globe.*

Et quant à la ligne de conduite que la Louisiane est ou, selon moi, suivra et devrait même suivre à cette heure, relativement aux mesures dont je parle, mes sentimens à cet égard sont exprimés pleinement dans un certain document (1) que j'ai adressé, conjointement avec les autres membres de la délégation de la Louisiane, au gouverneur de cet Etat, au commencement de la session, et dont je vous transmettrai une copie dès que je l'aurai reçue du général Walker, que je suis allé voir pour m'en procurer une, et qui m'a promis obligeamment de me l'envoyer dans le plus bref délai possible.

Je suis, etc., PIERRE SOULE'.

—(1) Ce document n'a jamais été reçu.

M. STANTON A M. SOULE'.

A l'hon. Pierre Soule,

Monsieur,—

Votre réponse à une communication que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 22 de ce mois m'a été transmise hier.

Je regrette fort d'avoir provoqué de votre part une réponse aussi évasive à des questions d'une si haute importance. Je regrette d'avoir entre les mains une pièce qui peut être si nuisible à votre haute réputation. Je crois comprendre maintenant votre position, et je comprend aussi la nécessité de clore notre correspondance sur ce sujet.

Veuillez accepter mes remerciements pour la manière obligeante dont vous avez parlé de moi, et croyez-moi,

Votre obéissant serviteur,

C. N. STANTON.

Nlle-Orléans, 31 octobre 1850.

CORRESPONDANCE.

Des membres du Parti Démocrate à M. Soulé.

Monsieur, — Une vive agitation règne au Nord et au Sud par suite des dernières lois votées par le Congrès. Cette agitation a acquis un tel degré d'effervescence dans quelques Etats du Sud qu'il y est question ouvertement de dissoudre l'Union. Les soussignés, qui sont partie de vos commettans et qui sont démocrates, désirent connaître votre opinion ainsi que celle de votre collègue, M. Downs, sur cet important sujet. Permettez-nous donc de vous demander une réponse aux questions suivantes, de manière que nous puissions connaître clairement la position que vous occupez. Vous ne prendrez pas ces questions en mauvaise part, nous l'espérons, et vous n'y verrez que le désir d'être éclairés sur vos opinions et l'exercice de ce que nous considérons comme un droit, ce dont vous conviendrez immédiatement.

Etes vous en faveur de la dissolution de l'Union, maintenant ou plus tard, à cause des lois passées pendant la dernière session du Congrès?

Etes vous en faveur de l'établissement d'une Confédération du Sud, maintenant ou plus tard, à cause des lois passées pendant la dernière session du Congrès?

Etes-vous en faveur du retrait de l'Etat de la Louisiane de l'Union, maintenant ou plus tard, à cause des lois passées pendant la dernière session du Congrès?

J C Larue,	John G Sinnot,
John M Bell,	John C Taylor,
W W King,	John R Connor,
Robert Mott,	Thos A Watson,
Thos H Howard,	W Bloomfield, sr.,
P K Wagner,	Humphrey Finch,
M M Reynolds,	H Matthews,
Charles S Reese,	Thos Land,
K Warren Moise,	E Wood Perry,
Edw H Dafell,	John Anderson,
Geo. B Bowditch,	Geo W White,
A W Smith,	A B Shelby,
S Smith,	A H Gilland,
Wm S Hamner,	H L Henley,
A A Fraser,	Frank Masterson,
John L Lewis,	Sam Locke,
Junius Beebe,	Lucius C Lusk,
Chas F Daunoy,	Wm A Reese,
S B Lee,	Sam'l Powers,
Philip Pendregast,	Jas J Lusk,
W F Rayburn,	J S Anderson,
John Mullins,	John C Shannon,
Emile Hiriart,	Wm H Lillard,
W G Kendall,	Oliver H Perry,
Henry Buchanan,	Francis Leech,
Andrew Garr,	A J Wagner,
Peter Beaumont,	R M Carter,
Pat McGrath,	S W Oakey,
Dennis Foley,	A M Turnbull,
Douglass Osborn,	N Trepagnier,
S Flannagan,	William Dunbar,
A G Wilson,	Arthur O'Donnell,
Wm Peag,	Edward Laville,
L B Wright,	H Edwards,
Frank Haynes,	Robert J Kerr,
Thos Connolly, jr.	John Dunn,
J Spith,	Thos McCormick,
Wm H Wilder,	John Sullivan,
Peter Marcey,	P A Hardy.

Réponse de M. Soulé aux membres du Parti Démocrate.

Nouvelle Orléans, 30 octobre 1850.

Messieurs,—J'accuse réception d'une communication que vous m'avez transmise hier, et qui, je le vois, est la même que l'on a colportée pendant six jours dans les rues de la Nlle-Orléans pour obtenir la signature des soixante-dix individus qui y ont apposé leurs noms.

Voici ma réponse:

Lorsque les graves questions dont parle si légèrement la pièce qui m'a été apportée me seront soumises dans la seule forme qui puisse s'allier avec la responsabilité dont je suis tenu officiellement envers l'Etat et le peuple de la Louisiane, soyez persuadés que j'y répondrai d'une manière digne de la haute position que j'occupe et de la mission que je dois remplir vis-à-vis des grands intérêts confiés à ma protection et à ma sollicitude. Mais comme je ne saurais voir en vous ni les organes du peuple et de l'Etat, ni l'écho du parti auquel vous prétendez appartenir, comme je ne sollicite ni vos applaudissemens ni votre soutien, vous m'excuserez de ne pas m'occuper autrement des questions que vous me posez, si ce n'est pour vous donner l'assurance que je ne me laisserai pas émouvoir au point d'oublier ce que je me dois à moi-même et aux autres comme homme public et surtout comme sénateur américain, par les ruses de cinq ou six désorganisateurs qui depuis quelque temps remuent du pied toutes les arêtes pour me les lancer à la figure, et dont le seul but est de diviser le parti démocrate, afin de se placer au haut des ruines qu'ils voudraient entasser et de se donner une importance qu'ils ne sauraient conserver, ils ne l'ignorent pas, tant que le parti démocrate restera uni et fidèle à ses principes.

Je suis, &c.

PIERRE SOULÉ.

A MM. W. W. King, Charles S. Reese, John C. Larue, &c.

GRANGETTE.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une charmante nouvelle d'Alexandre Dumas fils intitulée *Grangette.* Les sept ou huit chapitres dont se compose cette bluette sont écrits avec une verve et un entrain qui rappellent la manière d'Alexandre Dumas père. Aussi seront-ils lus avec intérêt.

ÉNERGIE DU PRÉSIDENT.

Extradition des esclaves fugitifs.

Nous avons dit hier que la population noire de Boston montrait la plus vive irritation à l'endroit des esclaves fugitifs et qu'elle menaçait d'y résister les armes à la main. Une dépêche télégraphique transmise hier (4 novembre), de Baltimore, nous apprend que le président des Etats-Unis dirige des troupes sur Boston. M. Fillmore, que ses adversaires qualifient naguère d'abolitioniste, connaît ses devoirs et saura les remplir. La loi sur l'extradition des esclaves fugitifs sera mise à exécution, dût-on passer par les armes tous les nègres et mulâtres des Etats libres. L'obéissance à la loi est le premier devoir de l'Américain; est-ce que les noirs du Nord auraient l'impudence de ne pas s'y soumettre? Nous le verrons bien.

Mais ce qui nous étonne, c'est que la loi sur les esclaves fugitifs trouve des adversaires et des détracteurs dans le Sud même. Le Congrès pouvait-il faire davantage? Le gouvernement fédéral met à la disposition des maîtres dépossédés l'armée elle-même. Est-ce trop ou n'est-ce pas assez? Mais, dites-vous, la loi causera des désordres et peut-être même l'effusion du sang. Eh! qu'importe. Vous vouliez une loi efficace, vous l'avez; que désirez-vous maintenant? S'il y a des victimes, ce ne sera ni votre faute ni celle du Congrès. La responsabilité du sang versé retombera tout entier sur la tête des abolitionistes. Quoiqu'il en soit, nous le répétons, la loi *sera mise à tout prix à exécution.*

Place d'Armes.—M. Fabre, chairman du comité nommé pour aviser aux améliorations à faire sur la Place d'Armes, n'a pu faire prendre en considération son rapport, attendu que le Conseil avait d'autres questions à débattre.

Caisse d'amortissement.—Le Conseil a décidé hier soir, que la caisse d'amortissement créée par la loi de 1847, soit remise au Bureau des Liquidateurs.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ N°. UN.

Ce corps s'est réuni hier soir sous la présidence du recorder Génois.

Le Maire a transmis son message dans lequel il s'étend longuement sur les dispositions du testament de feu John McDonough. Il parle de la nomination de commissaires pour l'administration des biens de la succession, la surveillance de l'asyle des pauvres et l'administration des fonds des écoles; et recommande, pour remplir les vœux du testateur, de faire choix d'hommes capables et honnêtes.

Le Maire donne connaissance des adjudications d'entreprises de travaux pour la Municipalité, faites depuis la dernière réunion du Conseil.

A l'égard de cette partie du message qui a trait à la succession McDonough, M. Derbès présente une résolution pour nommer un comité spécial de trois membres, qui seront chargés de s'entendre avec l'avocat de la ville, sur les moyens les plus convenables à adopter pour protéger les intérêts de la Municipalité—Adopté. Le président désigne MM. Derbès, Fabre et McAlpin de ce comité.

Lecture est donnée d'un rapport du voyer à l'égard des changemens projetés dans la construction de la nouvelle douane.

Une longue discussion s'engage sur la question de référer le rapport au comité chargé de rédiger un mémoire à adresser au secrétaire de la trésorerie. La motion est finalement adoptée.

Après quelques autres travaux, le Conseil s'ajourne.

Nouvelles d'Europe.

PAR LE CANADA.

Nous trouvons dans les journaux de Charleston quelques faits empruntés à la chronique européenne et apportées par le *Canada.*

La plus grande tranquillité règne en Angleterre, et les événements n'offrent rien de saillant. Cinq nouveaux évêchés catholiques ont été créés dans la Grande Bretagne.

France.—Les revenus des trois derniers trimestres indiquent une légère augmentation sur la période correspondante de 1849.

La conduite que le président tient vis-à-vis de l'armée est l'objet de tous les commentaires. Veut-il séduire par l'attrait des fêtes les différens corps qui occupent la garnison de Paris? Voilà ce que semble craindre la population.

Les républicains et les orléanistes ont, dit on, fraternisé. Ils agissent de concert contre Louis-Napoléon. Les légitimistes et les bonapartistes ont été relégués sur le second plan.

On parle de soumettre au peuple, à l'expiration de la présidence de Louis-Napoléon, la question de savoir si la forme républicaine sera maintenue ou s'il conviendrait de constituer la France en monarchie. On assure que le président a promis de ne mettre aucun obstacle à ce projet et de laisser le pays se prononcer librement.

Allemagne.—Rien de nouveau en Allemagne. Les hostilités sont suspendues momentanément dans le Schleswig-Holstein.

Incendies a St-Louis.—La ville de St-Louis a été la semaine dernière le théâtre de deux incendies désastreux. Le premier a éclaté dans le moulin de M. J. P. Howell, au coin de la huitième rue et de St-Charles; le bâtiment a été réduit en cendres avec tout ce qu'il renfermait. Le second incendie a éclaté le 25 octobre dans la distillerie de M. Harklerode, rue de la Levée. Les flammes ont consumé trois ou quatre grandes maisons du voisinage. Plusieurs personnes ont été blessées.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DES ORPHELINS DE LA NLLE-ORLÉANS.

L'asyle catholique des Orphelins accuse avec reconnaissance la réception de de $126, des mains du capitaine R. Vionnet, l'habile commandant de la compagnie de "Volontaires Catalans de la Louisiane," et de $164 75, des mains de M. V. Gayoso, le digne trésorier des "Cazadores de Orleans." Ces deux sommes étant le montant des quêtes faites par ces deux compagnies charitables, aux Cimetières Catholiques, le jour de la Toussaint.

C'est ainsi que nos concitoyens adoptifs savent allier le respect qu'ils rendent à la mémoire des morts, avec un noble zèle pour le soulagement des pauvres.

La libéralité constante de ces anciens amis de l'orphelin, sera, nous l'espérons, dignement approuvée par le public, comme elle l'est par les membres de cette association.

Par ordre de la direction.

4 novembre 1850.

THOS. LAYTON, Secrétaire.

Asyle des Orphelines de la rue du Camp, 2 novembre.

La sœur Irene accuse avec reconnaissance, en son nom et en celui des orphelines à sa charge, avoir reçu cent quarante-six piastres quarante-cinq cents, montant collecté près de la tombe de la Société de Bienfaisance Portugaise, par ses généreux membres, le jour de la Toussaint.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE.

Baltimore, 3 novembre.

Le steamer *Washington* est arrivé à New-York cette après-midi, 166 passagers. Il apporte des dates de Londres jusqu'au 20 octobre.

La rente a fléchi légèrement à la Bourse de Paris.

Les nouvelles ne sont guère importantes.

Alabama.—Les journaux de l'Alabama publient une longue lettre du gouverneur Collier, sur l'inopportunité de convoquer une session extraordinaire de la législature. Le gouverneur observe que cette mesure ne serait peut-être pas sage dans l'état actuel des choses, à cause des différences d'opinion qui règnent au sujet du compromis. M. Collier est personnellement hostile aux dernières lois votées par le Congrès et incline fortement en faveur de la désunion. Cependant il n'a pu se soustraire à l'évidence et sa lettre renferme cet aveu: "Je crois qu'une grande majorité du peuple de l'Alabama ne désire pas se retirer de la Confédération."

Nouveau steamer.—Un magnifique steamer de 1,200 tonneaux appelé le "*Mexico*" a été lancé ces jours derniers à New-York. Il est destiné à faire les voyages entre la Nlle-Orléans et les ports du Texas. Un autre vapeur, le *Louisiana*, a été construit dans le même but.

Meurtre affreux.—Un meurtre affreux a été commis dernièrement dans le voisinage de Brownsville, Etat du Tennessee. Un planteur du nom de James Boyken se trouvait dans sa chambre à 9 heures du soir, lorsque deux de ses nègres y pénétrèrent, tuèrent leur maître à coups de haches et coupant sa tête la jetèrent au feu. Les voisins instruits du crime se réunirent à la hâte, arrêtèrent les nègres, les jugèrent sommairement et les firent à mort. Furent-ils pendus, fusillés ou brûlés vifs? Voilà ce que l'on ignore, mais on incline à croire que ce dernier châtiment leur a été infligé.

Baltimore.—Un violent orage a éclaté sur Baltimore le 26 du mois dernier. Plusieurs rues de la ville ont été complètement inondées. Les journaux ne signalent pas d'accidens.

Choléra.—Les journaux de St-Louis nous apprennent que plusieurs personnes ont succombé au choléra à bord du bateau à vapeur *Pride of the West*, dans le voyage de la Nouvelle-Orléans à St-Louis.

Jenny Lind.—On assure que Jenny Lind se rendra au Sud au mois de décembre prochain.

Manifeste de l'hon. H. W. Hilliard.—L'honorable H. W. Hilliard vient de publier dans les journaux de l'Alabama une adresse à ses commettans. Cette circulaire est remarquable à plus d'un titre. M. Hilliard se prononce ouvertement en faveur des dernières lois votées par le Congrès et déclare qu'elles seraient acceptées et soutenues par l'immense majorité du peuple, si celui-ci était consulté directement. Il termine sa lettre par des paroles de paix et de conciliation.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

L'exposition universelle de l'industrie doit avoir lieu à Londres dans le premier semestre de 1851. Les produits de tous les pays y auront une place. Le président des Etats-Unis a fait savoir au gouvernement anglais qu'il affréterait un bâtiment de la marine nationale au transport des objets de provenance américaine. On croit que M. Fillmore choisira le vaisseau le *Pennsylvania.*

La plupart des Etats enverront à l'Exposition un échantillon de leurs produits. Il serait à désirer que la Louisiane ne s'abstint pas. Notre industrie est elle si pauvre qu'elle ne puisse être représentée à Londres? Que nos planteurs et nos artisans y songent. On se souviendra que les produits doivent arriver à Londres d'ici au 1er mars prochain.

Les journaux de Prince Edward Island annoncent la mort de Son Excellence, sir Donald Campbell, lieutenant-gouverneur de cette province.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Suprême.—Ce tribunal s'est organisé hier. Les juges Robt Slidell et Preston étaient présents. Le président de la Cour, M. Eustis, est attendu incessamment du Nord. A la demande de Mr Reynolds, avocat de district, le greffier a reçu l'ordre d'insérer dans le registre les résolutions votées par le barreau à l'occasion de la mort de Mr S S. Prentiss.

Adjudications municipales.—Le Maire a adjugé hier à M. Henry McGuinn, à raison de 23 1/2 cents le baril la fourniture de 10,000 barils de coquilles pour l'usage de la Seconde Municipalité. Le contrat pour le pavage de la rue Marais de la rue du Canal à la rue de l'Esplanade, a été adjugé à Thomas Buckley, au prix de 26 cents la yarde et de 23 cents par pied de superficie pour les pierres plates qui bordent les ruisseaux. Le pavage de la rue du Maine, à partir de la rue St Claude jusqu'à Broad street, a été adjugé à M. C. Connelly, au prix de 34 cents la yarde et 19 cents par pied de superficie pour les pierres plates des ruisseaux.

Les Cours.—Les vacances des tribunaux se sont terminées, et hier toutes les Cours étaient ouvertes. Les juges présidaient et l'enceinte de chaque chambre était encombrée d'avocats. La saison promet d'être bonne pour ces derniers et pénible pour les magistrats. Les affaires enregistrées aux différens greffes sont très nombreuses. La Première Cour de District est entrée immédiatement en fonctions; plusieurs accusés ont assisté à la lecture de leur acte d'accusation. Cette Cour siègera tous les jours à neuf heures du matin, pour prendre connaissance des motions. Les affaires civiles seront appelées le vendredi et le samedi. Le jugement de causes criminelles commencera lundi prochain.

—Vingt-quatre esclaves ont été arrêtés samedi et dimanche par la police de la 2de municipalité, pour avoir formé un rassemblement contrairement à la loi.

—Samuel Benson est accusé de vol. Le recorder Génois a lancé contre lui un ordre d'arrestation.

—L'esclave Thomas, appartenant à Mr Kendig comparaissait hier devant le recorder Caldwell sous la prévention de voies de fait sur la personne d'un blanc. L'affaire a été envoyée au juge de paix Byrne.

—James Condron, le conducteur du dray qui a renversé samedi soir et blessé dangereusement un enfant au coin des rues du Camp et St-Joseph, a été traduit hier devant le recorder Caldwell. Il a protesté de son innocence. L'enquête aura lieu incessamment.

Correspondance de l'Abeille.

Fort-Smith, 20 octobre 1850.

Monsieur,

Plus le moment de mon départ approche, plus mon cœur se serre douloureusement. Je comprends maintenant les adieux si éloquemment tristes de Philoctète au rocher témoin de son exil et de ses souffrances. L'Arkansas a été pour moi l'*Inhospitalitus* de Virgile; mais je ne maudirai pas, en partant, la terre de mon exil.

"My curse shall be forgiveness."

(Byron.)

Ma malédiction sera le pardon!

La vraie philosophie ne nous enseigne-t-elle pas à oublier ce que les hommes et les lieux nous ont fait souffrir pour ne nous rappeler que les joies, les émotions douces, les rares instants de bonheur que nous leur devons? Le bien vient de Dieu: recueillons-le pieusement dans la mémoire du cœur; le mal vient du mauvais esprit: que le mal soit comme s'il n'avait jamais été!—Oui, j'ai pardonné; j'ai oublié le mal pour ne me souvenir que du bien, et j'ai senti comme un fleuve de paix inonder mon âme!....

Je pars dans quelques jours; je suis triste et la nature semble s'attrister avec moi. Je suis seul au coin de mon feu mourant et presque éteint; j'écoute mélancoliquement la pluie tomber; je goûte avec une joie mêlée de tristesse les quelques heures qu'il me reste encore à passer dans ma solitude sacrée et ma cellule hospitalière. Le manuscrit inachevé de mon ouvrage sur les Cherokees est là sur ma table surchargé de livres: *pendent opera interrupta.* Il faut m'arracher à mes études favorites, à mes rêveries vagabondes, à cette vie si douce, si calme, si paresseuse, et pourtant si solitaire; il faut encalmer ce vieux Rondo qui me parlait si éloquemment de Dieu et ce vieux Du Chesne de la violette, l'Homère de la poésie française, sublime et modeste génie qui se croyait inférieur à Du Bartas et qui disait, sous Henri IV, ce qui est si vrai de nos jours.

"Cette mer où je flotte est l'affligée France:

"L'orage qui la bat c'est sa propre inconstance."

Il faut encaisser les deux volumes de poésie si limpide et si belle, si inspirée et si inspiratrice, de Victor de Laprade, l'harmonieux Racine de la philosophie platonique:

"Homme entre tous choisi pour enseigner l'amour!"

Il faut encaisser ce poème si traîné, si pur de Marie, cette fleur des landes bretonnes que Brizeux a immortalisée!—

Oui, j'étais heureux dans ce pays sauvage; je rêvais au milieu d'une nature grandiose que la main de l'homme n'a pas défigurée et mutilée, tandis que vous végétez là-bas dans une atmosphère malsaine, infectée de miasmes, pleine de ces exhalaisons funestes qui portent au cerveau et troublent la conscience. J'étais heureux; car je sentais que ma solitude n'était pas stérile, que j'y travaillais avec un penchant irrésistible à ma vocation, en accomplissant la plus sacré des devoirs; je sentais que dans la solitude et dans la solitude seulement je pouvais être utile à mes semblables.

Mais pourquoi parler?... qui comprend aujourd'hui "l'harmonieux gémissement qui s'appelait autrefois poésie dans les langues humaines"? Qui s'intéresse au poète? Qui lui tient compte de ses sacrifices et de ses dévouements? Qui ne le méconnaît, qui ne le calomnie, qui ne lui jette brutalement la pierre? Qui ne cherche à étouffer sans pitié le chant de "l'oiseau céleste," de la "colombe mystique"? Les hommes les plus *désintéressés* égoïstes sont les premiers peut-être à juger le poète avec une orgueilleuse sévérité. O mon Dieu! il n'est donc plus sur la terre un coin où nous puissions chanter et prier!

L'HERMITE DE FORT SMITH.

FEUILLETON.

Grangette.

I.

Francis, mon héros, avait vingt-quatre ans, les yeux bruns, les cheveux noirs, les dents blanches, de jolies mains et de petits pieds, le tout sur une taille d'un mètre soixante centimètres, comme disent les passeports, ou de cinq pieds six pouces, comme nous disions. Il avait dans la tournure et dans la mise une élégance débraillée, qui lui allait à merveille, portait des vêtements larges, le cou dégagé, fumait les cigares les plus chers et ne mettait jamais qu'un gant, chiffonnant l'autre dans la main qui tenait sa canne. Voilà pour le physique, voilà l'homme que tout le monde connaissait, voilà le passant qu'on rencontrait dans la rue. Quant au moral, il avait, comme toujours, une corrélation bien évidente avec la physionomie extérieure. Francis, aux yeux de ses plus intimes amis, passait pour un original, et cela parce qu'il était vrai et répudiait comme indignes de lui certaines petites hypocrisies auxquelles les plus honnêtes gens donnent, sans qu'on s'en doutent, une partie d'eux mêmes à dévorer. Mon héros vivait selon ses sentiments, obéissait à ses impressions, disait toujours vrai. S'il avait eu envie de commettre un crime, il l'eût dit. Le monde marchait sans qu'il y prît part, non pas qu'il fut égoïste, mais il était si différent aux choses qui ne pouvaient se passer de lui. Il n'avait pas d'opinion politique. Quand il y avait une émeute, il allumait un cigare et prenait son fusil comme tout le monde. Il marchait contre une barricade quoiqu'il n'eut pas plus envie d'y aller que vous et moi, et il accomplissait ce nouveau genre de devoir comme il faisait tout, en pensant à autre chose. Nous sommes bien forcés de donner ces détails pour compléter le caractère, puisque maintenant l'émeute est dans nos mœurs. Il avait fait un sonnet dans sa vie, pendant qu'il se battait avec un monsieur qui lui avait pris sa place aux Variétés et n'avait pas voulu la lui rendre; le sonnet n'était pas bon, mais le monsieur avait reçu un coup d'épée, ce qui était une compensation. D'ailleurs Francis ne s'était pas préparé, qu'il lui fut assez arrivé de se permettre un peu de tout en art.

Il disait, Maman, en parlant de sa mère, et ce mot d'enfant avait un charme infini dans la bouche de ce grand garçon; il avouait simplement qu'il l'aimait, quoiqu'elle eût eu peu de rente dont il devait hériter un jour, et même quand il passait devant sa maison où son père était mort, et depuis qu'il avait perdu un ami quand il n'avait qu'un sou. Ce qui donnait à plus ses camarades, ce fut la manière dont c'était qu'il le dit. Il y a des gens qui croient qu'on doit se cacher de ces choses là. Il sait toujours sa clef sur sa porte et recevait les quelques créanciers qu'il avait, leur donnant tout l'argent qu'il avait chez lui; d'ailleurs il ne devait presque rien. Il savait le grec sur le bout du doigt, était spirituel cependant et faisait des articles d'archéologie dans un journal hebdomadaire, ce qui pouvait lui rapporter quatre vingts francs par mois, qu'il dépensait somptueusement en cigares et en volumes de la bibliothèque Charpentier, pour laquelle il avait un faible. Il avait pour les femmes un respect sans bornes, il eût cru oublier sa mère en doutant d'elles.

Il ne jouait d'aucun instrument et chantait faux.

Maintenant, si vous voulez connaître sa position sociale, ce sera chose facile. Francis était fils d'un émigré qui, en conservant sa foi entière aux Bourbons, avait perdu à cette fidélité les trois quarts et demi de sa fortune; il n'avait rien demandé à la restauration, disant avec raison, selon nous, qu'il est des services qu'il ne faut pas faire payer, parce qu'ils ne pourraient être payés assez. En effet, le père et la mère de l'émigré avaient péri sur l'échafaud. M. de Maucroix, leur fils, eût hérité d'une nouvelle fortune, il avait eu le sang paternel. Il avait donc simplement et dignement vécu dans un petit appartement du faubourg Saint-Germain, avec son fils et sa femme, appartement où il était mort, où la veuve et l'orphelin avaient cessé d'habiter, parce que le vide qu'y laissait la mort de l'hôte principal en faisait presqu'un désert. Ils en avaient donc pris un dans une rue voisine. Le baron de Maucroix avait été dédommagé de tous ses infortunes premières. La baronne était une sainte, et Francis, à qui il avait dit, en lui racontant sa vie, qu'un homme doit toujours être en mesure, par son éducation, de faire face à l'adversité, cette adversité fût-elle injuste, avait travaillé de telle façon qu'il était devenu un des jeunes gens les plus distingués qu'on pût voir. Il habitait deux petites chambres dans la même maison que sa mère, chez laquelle il prenait ses repas, avait sa rente particulière de quinze cents francs, gagnait à faire des articles scientifiques admirablement faits un millier de francs par an, qu'il employait scrupuleusement à l'usage que nous avons dit, et vivait heureux, à en juger par sa bonté, ce signe caractéristique du bonheur.

Nous avons annoncé que Francis vivait selon ses sentimens, c'est vrai. Il pensait justement que l'on peut toujours suivre son cœur quand on a le cœur droit et noble. Cependant, il ne manquait ni de raison ni de logique, inutiles pour lui même, mais qui, dans la discussion, lui servaient à combattre les théories de ses camarades, qui n'étaient pas tous comme lui. L'histoire que nous allons raconter prouvera de reste qu'il n'obéissait qu'aux inspirations de son cœur.

L'hiver, Mme de Maucroix allait quelquefois dans le monde, ce qui était plutôt un devoir d'anciennes relations pour elles qu'un plaisir bien réel. Son fils l'accompagnait toujours, et jamais amant amoureux n'a été esclave aussi soumis de sa maîtresse qu'il l'était, lui, de sa mère; disons aussi que l'esclavage était doux. L'été, la baronne allait passer deux ou trois mois à la campagne chez une vieille dame, compagne d'émigration qui ne pouvait se passer de la voir et qui lui donnait une hospitalité princière, que la baronne, malgré l'habitude qu'elle avait de n'accepter que ce qu'elle pouvait rendre, acceptait cependant, parce que cette vieille amie, si elle n'avait été paralysée d'un côté, eût quitté son château pour venir la voir à Paris. C'était donc elle l'obligée quand elle recevait la baronne. Il est bien entendu que Francis était toujours invité dans cette maison, et que le plaisir de la vieille marquise était doublé quand le jeune homme y suivait sa mère; mais Francis aimait l'indépendance, et les raisons d'amitié qui existaient depuis longtemps entre sa mère et son ami n'existaient pas pour lui: il se contentait de mener la baronne au château, d'y rester quelques jours et de retourner l'y prendre quand elle lui écrivait de venir la chercher.

C'est pendant ces absences que Francis vivait en garçon et déjeunait avec un pain d'un sou quand il avait acheté trop de cigares ou de volumes Charpentier.

Or, tel que nous avons essayé de le dépeindre, Francis sortit de chez lui, un jour du mois de mars de l'année dernière, vers deux heures de l'après-midi.

Il faisait un véritable temps de mars, avec des intermittences de soleil et de nuées. Du reste, le pavé sec semblait fait exprès pour les bottes vernies: aussi Francis sortait-il à pied et marchait-il vite et d'un pas sonore. Francis marchait toujours vite dans la rue, comme un homme qui marche pour arriver. Se promener était pour lui le comble du ridicule. En effet, quoi de plus sot que l'homme qui se promène? Se promener, c'est avouer qu'on n'a ni ami chez qui l'on puisse aller, ni maîtresse qu'on puisse aller voir, ni devoir à remplir, ni travaux à faire, ni livres à étudier: c'est avouer que l'on est nul, que personne ne tient à vous et que l'on ne tient à personne; c'est avouer enfin qu'on met son plus grand plaisir à avaler de la poussière, à voir passer des gens inconnus et à se fatiguer inutilement. C'est faire ce que font tous ceux qui ne font rien.

J'ai horreur de l'homme qui se promène.

Sur le pont des Saints-Pères, Francis rencontra un de ses amis, et un de ces braves garçons avec lesquels on est en pleine sympathie d'esprit et de cœur, qui pensent toujours comme vous quand vous pensez bien, et qui vous contredisent quand vous pensez mal. Francis et cet ami possédaient toujours de même, Gérard.—Avons-nous besoin de dire que c'était le nom de celui que Francis rencontra?—avait, heure par heure, et mot par mot, tout ce que faisait son ami. Le baron le lui disait scrupuleusement et lui rendait les comptes de son cœur comme un honnête caissier rend à son patron les comptes de sa caisse, sans en distraire une impression. Ce n'est pas que Gérard eût tenu à prendre de l'empire sur Maucroix; non, car il en faisait autant, et leurs deux existences, transparentes l'une pour l'autre, faites à peu près des mêmes eaux, coulaient avec le même harmonie comme deux ruisseaux placés à côté l'un de l'autre et qui mariaient leurs murmures. Gérard était avocat, fils de propriétaire, vivant en famille et très économiquement, parce qu'il payait, sans que ses parents et ses sœurs le sussent, les dettes de son frère, qui avait fait des folies et qui venait de s'engager. Gérard était l'homme des bons conseils. Dans quelque position qu'on se trouvât, si délicate qu'elle fût, on était sûr, en le consultant, d'avoir un moyen excellent d'en sortir. Gérard était petit, mais admirablement fait, il avait le langage doux, affectueux et câlin de l'homme qui vit beaucoup parmi les femmes. Au bout de deux jours qu'on le connaissait, on était étonné de ses idées très justes en toutes choses, de ses aperçus fins sur les hommes. Il avait trente-quatre ans, et n'en paraissait pas plus de vingt-sept à vingt-huit, charmant garçon, de reste, avec ses grands yeux bruns, ses cheveux noirs, sa moustache fine, ses favoris à l'anglaise, son nez droit et sa bouche rose et fraîche comme celle d'une femme.

Après les détails que nous venons de donner, on comprendra facilement l'affection des deux jeunes gens l'un pour l'autre, affection qui était née de leurs rapports dans le monde et qui avait toutes les apparences d'une vieille amitié de collége, moins la banalité.

—J'allais chez toi, dit Gérard à Francis en lui prenant la main.

—Je crois que tu ne m'y trouveras pas, répliqua le jeune homme en souriant.

—Je le crois aussi. Alors j'irai faire une visite dans ton quartier.

—Accompagne-moi plutôt.

—Où vas-tu?

—Je vais chez la comtesse.

—Merci, tu me laisserais à la porte.

—Tu monteras si tu veux, dit Francis d'un ton qui voulait dire: "Mais tu me feras plaisir de ne pas monter. Tu sais que la comtesse t'aime beaucoup.

—Adieu et bonne chance.

—Adieu et merci.

—Quand te reverrai-je?

—Viens déjeuner demain avec nous.

—A demain alors.

Les deux amis se quittèrent, continuant leur route dans le sens opposé.

Maucroix franchit le guichet du Louvre, traversa le Carrousel, prit la rue de Rivoli jusqu'à la rue Castiglione, au n° 10 de laquelle il entra.

Il monta deux étages et sonna à une double porte de velours vert, qui s'ouvrit et se referma sans bruit sur le visiteur.

Un domestique en livrée noire parut. Francis jeta son paletot sur la banquette de l'antichambre, et sans qu'il eût besoin de dire son nom au valet, celui ci ouvrit la porte du boudoir et annonça:

—Monsieur le baron de Maucroix.

Francis entra dans ce boudoir, dont le mur blanc divisé par panneaux à riches encadrements était orné de groupes d'amours s'ébattant dans les poses les plus maniérées et jouant avec les instruments les moins en rapport avec leurs qualités d'amours, tels que casques, armures et drapeaux. Le jour que jetait la fenêtre était voilé par de grands rideaux de dentelle et d'autres rideaux de damas de l'Inde bleu, sur le fond desquels couraient de grandes fleurs d'un ton plus doux.

Devant la fenêtre était posée une jardinière en bois de rose, aux lourdes cariatides dorées, chargées de fleurs. Vis-à-vis de la cheminée, au-dessus du canapé, était suspendue une haute étagère en bois doré, style Louis XV, dont le fond était occupé par une glace et qui était lorné d'une foule de petites niches, dans lesquel les figuraient des statuettes de Saxe, des biscuits, des émaux, des cassolettes de cristal, des bijoux anciens, des boîtes à pastilles, et tous les riens ruineux auxquels la fantaisie d'une femme donne tant de prix. Sur un tapis blanc, semé de bouquets de fleurs, mais de rubans de toutes sortes, tapis presque entièrement caché par les fauteuils, les chaises et les fauteuils, courait, au grand aise, un chien anglais noir, aux grosses et aux oreilles chercheuses et marchant sur les gorges de la pelouse de la cheminée. A chaque coin de la cheminée, enveloppés de rideaux pareils à ceux de la fenêtre et où flambait à cette heure un double feu éclairant l'opulent garde-feu, s'élevaient deux énormes vases chinois, ce à quoi craquaient, dans chacun desquels on eût pu enfermer un enfant et où la comtesse jetait les lettres inutiles qu'elle recevait. Quand Francis entra dans ce boudoir, Adeline était assise dans son fauteuil accoutumé, à quelque distance du feu, tournant le dos au jour et paraissant de la chaleur du foyer à l'aide d'un écran bleu qu'elle tenait à la main, devant son charmant visage. En face d'elle était assis un gros monsieur chauve qui lui faisait la cour depuis deux mois et la faisait depuis une heure, ce qui veut dire qu'il y avait trois ans et une heure qu'il s'ennuyait.

Adeline avait vingt six ans et le triple avantage, d'être belle, riche et veuve.—Elle était grande, mince, élégante et suffisamment spirituelle. Des cheveux blonds à la Sévigné, des yeux bleus, des narines roses et des dents blanches, tels étaient les signes caractéristiques de sa douce figure. Des mains longues, blanches et effilées comme celles des madones; des pieds mignons, faits sur le même modèle que les mains; le taille aussi fine que possible et des corsages à plis qui laissaient à sa poitrine tout libre d'être grasse ou maigre, selon qu'on le sache, tel était le reste de sa personne.

Francis baisa la main que la comtesse lui tendit, en échangeant avec elle un de ces regards faits tout exprès pour être échangés devant le monde, qui ne sont qu'un mouvement des cils, correspondant avec un mouvement des lèvres, ainsi qu'il y ait un baiser dedans, et qui renferment tout un poème de souvenirs, de confidences et de joies.

—Donnez-moi des nouvelles de la santé de la baronne, dit Adeline à Maucroix en lui indiquant qu'il devait s'asseoir.

—La santé de ma mère est excellente, madame, comme la vôtre, qui ne varie pas, de reste.

—Le fait est, fit le gros monsieur, qui était resté debout depuis l'arrivée de Francis, le fait est, et même que je ne vous ai jamais vue malade.

—Je le suis quelquefois, cependant, mais je cache, pour ne pas mettre mes amis à de trop rudes épreuves. Rasseyez-vous donc, général, et achevez-moi votre histoire.

—Eh bien, figurez-vous, comtesse, reprit le vieux monsieur en se rasseyant, que cette pauvre Mme de Verneuil, à peine emménagée dans cette maison qu'elle avait hâte d'habiter, il ne s'était épouvantable en descendant de voiture et s'est cassé la jambe.

—Ah! mon Dieu!

—Elle reste quatre mois au lit, les quatre plus beaux mois de l'année.

—Mais elle est remise maintenant? continua la comtesse, avec ce faux air d'intérêt qu'on prend pour nuancer une conversation comme celle-là.

—Tout à fait. Cependant il ne faudrait pas qu'elle marchât trop longtemps. C'est qu'elle n'est plus toute jeune.

—Quarante-cinq ans.

—Au moins, au moins. Voyons, c'est bien facile à savoir, quand elle s'est mariée, elle avait vingt-deux ans, et elle s'est mariée en 1814, à Compiègne, où j'étais en garnison et où son père avait une très belle propriété, qu'il a vendue depuis à une madame de Suzac, que vous connaissez peut être....

—Non, je ne la connais pas.

—Madame de Verneuil a donc quarante-sept ans aujourd'hui et va même sur quarante-huit, car elle est du mois de janvier.

—Ah! eh bien, elle n'en paraît pas plus de quarante cinq

—Elle en a quarante-sept.

—Je plains vraiment cette pauvre dame. Elle a dû bien souffrir.

—Enormément.

—J'aimerais mieux mourir, je crois, que de me casser la jambe.

Le vieux monsieur sourit d'assentiment et se leva de nouveau.

—Vous partez, général! fit la comtesse, comme si elle eût regretté de voir finir sitôt cette aimable visite.

—Oui, madame.

—Mais je vous reverrai?

—Certainement.

Et le général baisa le bout des doigts de la comtesse, qui s'était levée aussi et qui l'accompagna en marchandant jusqu'à la porte du boudoir. Puis, quand elle l'eut refermée, elle se retourna vers Francis, qui jeta sa canne et son chapeau sur le canapé et dans les bras duquel elle se précipita en lui disant:

—En voilà un ennuyeux personnage avec son histoire de Mme de Verneuil! Qu'est ce que cela me fait qu'elle se soit cassé le bras!

—La jambe.

—Oui, la jambe. Voilà trois ans qu'il me fait la cour avec des histoires comme celle là.

—Oh! la vilaine cour!

—Tu m'aimes, chéri? fit la comtesse avec une voix d'enfant et une mine de chatte.

—Non.

La comtesse ne fit que sourire de cette fausse négation, puis sonna.

La femme de chambre parut.

—Je n'y suis pour personne, dit-elle.

ALEXANDRE DUMAS Fils.

(*A continuer.*)

Décédé hier à 7 heures, M. Jean GRAGNON, natif de Castillon (France) à l'âge de cinquante ans.

Ses amis et connaissances sont invités d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à huit heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Johnson entre St Philippe et Ursulines.

Nous appelons l'attention de acheteurs sur la vente du chargement du brick espagnol Salvador, venant directement de Malaga, consistant en raisins secs, amandes, olives, vins, etc. La vente commencera à quatre heures et demie, sur la levée, entre les deux marchés, par Sykes, Hyde & Co, encanteurs.

AVIS—Ni le capitaine ni les consignataires de la barque norvégienne ARANDAL, capitaine Eyde, venant de Bordeaux, ne seront responsables d'aucunes dettes contractées par l'équipage de la dite barque. FDO DE FUENTES & Co, 3nov—6f 22, rue de la Vieille Levée

La barque norvégienne ARANDAL, capitaine Eyde, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie. MM. les consignataires sont priés de vouloir bien faire leurs entrées dans les cinq jours, faute de quoi leurs marchandises seront envoyées dans les magasins publics à leurs risques et périls. FDO. DE FUENTES & Co, 3nov—6f 22, rue de la Vieille-Levée.

Etoile Polaire No 19. I. O. O. F.

Les membres de cette Loge sont prévenus qu'une séance de degrés aura lieu vendredi prochain, 8 du courant, à la Salle Washington (Magasins Rouges, 3me Municipalité). Par ordre du N.-G. G. GONZALES, S. P. 5 nov

Consulat de France.

La chancellerie est transférée rue Royale, entre St-Louis et Conti. 4 nov—3

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 4 novembre 1850.

COTON—Les opérations prennent peu de développement par la difficulté de placer des traites. Les Banques n'en peuvent prendre davantage et la demande au dehors ne peut absorber le papier offert.

Les ventes du jour s'élevant à 3,500 balles aux cours de samedi.

SUCRE—Ventes de 175 boucauts, de 5 @ 5¾ cts la liv. pour le beau. MELASSE—La mélasse s'est vendue de 30 à 30½ cts le gallon.

FARINE—Ventes de petits lots de St-Louis à $4 50.

MAIS—Environ 3,000 sacs ont été vendus à 70 le boisseau.

PROVISIONS—Un lot d'environ 1,300 barils de mess porc, tout récemment arrivé, s'est vendu à des prix qui n'ont pas transpiré. De petits lots de détail obtiennent de $11 50 @ 11 75 le baril.

GRAISSE—La demande s'améliore; environ 600 barils et tierçons et 700 barillets se sont vendus de 7⅛ @ 7¼ cts la liv.

WHISKEY — Rectifié, se vend à 20 cts le gallon.

LISTE MARITIME,

Port de la Nouvelle-Orleans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Revenue, Crowell, pr Boston
Josephus, Dry, pr Liverpool.
Brick Jonathan Cilley, Colder, pr Philadelphie.
Goelette Star, Parker, pr Aransas Bay.
Two Friends, Sanson, pr Campêche.

—ARRIVÉS.—

Navire Ocean Star, Williams, de Liverpool
Barque Pacific, Sawyer, de Newport
Aeolus, Libbern, de Brême.
Arendahl, Eyde, de Bordeaux.
Indiana, Watts, des Iles Turques.
Brick Thomas & Edward, Smally, Iles Turques.

—STEAMBOATS.—

St James, H de, de Donaldsonville.
Montgomery, Estes, de Princeton.
Boston, Price, de St Louis.
Saranak No 2, McIntyre, de St Louis.
Atlantic, Ogleaby, de St Louis.
Cora No 2, Bradley, de St Louis.
Nanope, Castillo, de St Martinville.
Alamo, Reed, d'Alexandrie

—MEMORANDA.—

Portland, 23 octobre — Expédié, navire Forest State, pr la Nlle Orleans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

Canada, pour Boston	le 19 Octobre
Africa, pour New York	le 26 Octobre

[D'AMÉRIQUE.]

Canada, de Boston	le 13 Novembre
Africa, de New-York	le 20 Novembre

LE 3 octobre dernier, à onze heures du matin, le jeune EDWARD D WILTZ est sorti de la maison de ses parens, pour aller dans la 2me Municipalité, le même jour à 3 heures, il écrit à sa mère les mots suivans: Ma chère maman, ne sois pas inquiète de ne pas me voir revenir ce soir, je vais chez B .... et serai de retour demain dans l'après-midi, je pars dans le char de 5 heures. B ...... demeure dans la paroisse Jefferson, vis-à-vis le moulin à scie de M. D. P. Borthe. Le jeune homme a manqué ce char de 5 heures, et n'est est parti ce soir dans celui de 6 heures. Ne le voyant pas de retour comme il l'avait annoncé... [illegible] ... l'on n'a pu se rendre compte de ce qu'il était devenu, et toutes les recherches faites depuis sont restées sans succès.

Lorsqu'il a quitté chez son beau-frère, il avait pour habitude de traverser le fleuve dans un des esquifs de pêcheurs qui demeurent dans le voisinage ou bien des nègres de l'habitation Borthe, le conduisait de l'autre bord du fleuve. Dans tous les cas Edward n'a pas reparu et sa famille invite ceux qui auraient quelque chose de cette disparution à le faire connaître à ses parens.

Edward est âgé de plus de 18 ans et paraît avoir plus de 19 ans, ayant de grands cheveux droits et blonds, pas du tout de barbe, yeux gris tirant un peu sur le bleu, tête grosse, figure régulière, épaules larges, un peu de devant de la mâchoire supérieure manquante, corps droit et mince, taille moyenne.

Il avait, le jour de sa disparution une casquette en voile cirée, noire, une levite mérinos noir une chemise en toile blanche, une cravatte jaconas en couleur, un pantalon cotonnade bleue, française neuf sans bretelles, une paire de souliers ou un gallon à bas peau dans lesquels il avait un tire-bottes en cuir, une montre en argent, un bracelet avec l'inscription d'un nom... [illegible] ... un cachet de corail en forme de main; en poche la lettre a été écrite avec son nom, et un poignard ancien à lame large, manche d'ébène avec fourreau argent, lequel poignard il portait toujours attaché à l'habitation chez son beau-frère. 5nov—6f

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Dauphine et Rue, devant Banque de l'Union. C. Bienvenu, C. W. E. Levasseur, F. B. d'Aquin, A. D. Crossman, Exécuteurs Testamentaires.

AVIS—Les dames qui ont attendu le second envoi de fourrure, dite boas, de cygne, pourront aujourd'hui se procurer cet article, au magasin des enfants, encoignure Canal et Chartres, au dessus du magasin de chapeaux d'Arcy. J. STUART, Agent

Une petite fortune de pareil ordinaire, à vendre à bas prix. 5 nov—3f

A LOUER—à prendre possession immédiatement, une grande et belle maison sur la rue Thalie, entre les rues Nayades et Prytanée, seconde municipalité, ensemble avec un vaste terrain, jardin, écurie, &c. cette maison est dans le voisinage de MM Lambreth et Pierce; elle convient à une grande famille, et a été entièrement réparée. S'adresser à L. A. GUNST, 5nov—2f 251, rue Dauphine

HOTEL A LOUER

Ce vaste établissement, nouvellement reconstruit et beaucoup amélioré, est situé à l'intersection des rues de la Levée et Bienville, face au débarcadère des bateaux à vapeur. Il se compose d'une salle à manger spacieuse, deux salons, vingt et une chambres à coucher, une très grande cuisine et autres dépendances, avec un tuyaux pour l'eau et le gaz, &c., le tout en parfait état.

A LOUER aussi trois magasins de rez de chaussée et autres très élevé, en dessous du dit hôtel; deux des magasins sont face à la Levée, et un à la rue Bienville.

A LOUER aussi, la maison No. 70, Passage de la Bourse, près la rue Bienville, convenable pour une bonne pension bourgeoise, elle contient huit chambres de maître, un grand grenier, cuisine, trois chambres à domestiques, cave, chambre à bain, tuyaux hydrauliques, &c.—le tout nouvellement peint et restauré. S'adresser à M. MUSSON, 5nov—1j à la poste

A LOUER—Une maison de résidence sise rue Condé No 155 entre Hôpital et Quartier. La maison comprend six appartements, cuisine haute en briques, water-work, &c. jardin, écurie et porte cochère. S'adresser à Mr G. Feyiel, encoignure Chartres et Conti. 5nov—4f

AVIS—J. B. BLACHE informe ses amis et le public, qu'ayant pris en société, à partir de ce jour, M. Gabriel Léaumont, ses affaires de commission et d'encan seront à l'avenir conduites sous la raison commerciale de J. B. Blache & Co. 5nov—1ecm

SUCRE—444 caisses, Havane, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & CO. 5nov 24. Vieille Levée

CAFE—789 sacs café fin vert, Havane, en débarquement des bricks P Soulé & Adams Gray et de l'Orlando, à vendre par TROISGROS & Co. 5 nov 24, rue de la Vieille Levée.

TABAC—187 balles tabac Havane et Cuba, en débarquement du P. Soulé, à vendre par TROISGROS & Co, 5nov 24, Vieille Levée

CIGARES—985,000 regalias & milliares, marques assorties, en débarquement du P. Soulé, à vendre par TROISGROS & Co. 5nov 24, Vieille Levée

AMIDON—10 barils amidon de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co. 5nov 24, Vieille Levée

EN débarquement du navire ARENDAL, capitaine Eyde, de Bordeaux, 50 barils vin blanc, 40 barriques vin rouge, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO, 5nov 27, rue St Louis

EN débarquement du navire Arendal, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, 75 quarts eau-de vie de la Rochelle, 4me p. améric., 75 huitièmes do do do. DOMINIQUE LANATA, 5 nov Nos 9 et 10, rue Jefferson.

EN magasin et à vendre par le soussigné, 75 paniers de bouteilles vides, de 20 et 22 onces. DOMINIQUE LANATA, 5 nov No 9 et 10, rue Jefferson.

EN magasin et à vendre par le soussigné, 100 caisses de vin Muscat de Frontignan. DOMINIQUE LANATA, 5 nov Nos 9 et 10, rue Jefferson

TUYAUX en faïence pour égout—300 à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 5nov 20, Vieille Levée

COUVERTES—5 balles couvertes françaises, de 3 points, qualité supérieure, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 5nov 20, Vieille Levée

VINS—150 barriques et barils vin rouge et vin blanc, en débarquement du navire North Atlantic, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 5nov 20, Vieille Levée

PEAUX DE VEAUX—100 doux, préparées, venant de France, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 5nov 20, Vieille Levée

EAU DE VIE COGNAC — 200 futailles Otard, Dupuy & Co, Lasoq 1825, L. Lecretos 1825 A. Morton, Alex. Seignette, Gone et Martin, &c. &c, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 5nov 20 Vieille Levée

POIVRE ET GINGEMBRE—300 sacs à vendre en magasin par W F VREDENBURGH & Co, 5nov 20, Vieille Levée

Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glascow ou Belfast. 22 oct—6m McDOWELL, MILLS & CO.

Nègres du Maryland et de la Virginie.

VENANT d'arriver et à vendre à mon Etablissement No 16, rue de l'Esplanade, CENT TRENTE NEGRES, importés de Baltimore, comprenant un choix de bons nègres de champ, domestiques, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, couturières, forgerons, charpentiers et un bon ingénieur. Le tout à vendre pour du comptant ou des acceptations de ville. Les personnes qui désirent faire des acquisitions, sont invitées à venir me voir, car le tout sera vendu à bas prix. 5nov—1m J. M. WILSON.

VIN ROUGE—Un assortiment de vin rouge en barriques et en caisses, à vendre par DUNTRE & HERR, 4nov Rue Royale et Conti

Orleans High School,

Nos 57 et 58, rue de l'Esplanade.

Erastus Everett, Principal et Propriétaire.

L'EXPERIENCE ayant démontré que le département de la pension nuisait gravement à celui de l'éducation, le Principal n'a pas hésité à l'abandonner et annonce en conséquence qu'il donnera tout son temps à l'enseignement et aux intérêts généraux de l'institution. Le nombre des élèves augmente rapidement, et le corps de professeurs se compose d'hommes de talent, dont les connaissances étendues et la longue habitude de l'enseignement répondent du succès. 5nov—6f

Fashionable Store,

Encoignure des rues St-Charles et Commune.

Ouverture de hautes nouveautés d'hiver.

J. DUCOURNAU a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a reçu par les navires Béatrice, Charlemagne, et Old England, du Havre, une grande partie de son assortiment d'hiver, le complément est attendu par le navire Acadia.

Draperie.

Drap noir extra fin, do en couleurs variées.
Casimir noir uni, do à côtes, do torsades.
Do grain de poudre, casimirs de toutes couleurs, forts, demi-forts et légers, haute nouveauté.

Etoffes à Gilets.

Casimir noir brodé, do couleur, do en velours, cachemires de tout genre, véritable noire, armure grenadine, do satin noir, do en couleurs et à fleurs, satin noir façonné, casimir jaune, do blanc, valencias de do velours, épingle très riche, do unis, do brodée lamé or et argent pour soirées, satin blanc peluches unis et à fleurs.

Cravattes Assorties.

Cravattes satin noir, do taffetas, do armure, do gros grains, do fantaisies assorties en couleurs; quelques douzaines cravattes *Colibris* pour soirées, écharpes satin noir, do en couleur.

Habillements Confectionnés.

Paletots ouatés et non ouatés, twenes légers, sac Edredon de toutes couleurs, habits, redingottes drap noirs et couleurs, manteaux drap bleu, gilets de toutes les formes et d'un grand choix, un assortiment complet de chemises toile fine nouvelle coupe, de toute grandeur, caleçons tricots, chemises flanelles, do en coton, guêtres de toutes grandeurs et couleurs variées gants jouvins, bretelles supérieures, mouchoirs de batiste, parapluies verts, noirs et bleus.

Pour les fashionables quelques douzaines de cannes supérieures, &c., &c.

Les personnes qui m'avaient favorisé de leurs commandes sont prévenues que tout a été exécuté avec soin et est prêt à leur être délivré.

J DUCOURNAU, 5nov—1m Enc. St Charles et Commune

HABILLEMENTS D'HOMMES,

A prix réduits,

36 rue de Chartres

LAGAY & LECANU ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France et du Nord

Un très grand assortiment d'habillements d'hommes, toutes les dernières modes de Paris et de New-York, savoir

Habits et redingotes, drap français 1re qualité, noir, bleu, bronze, etc.

Pantalons drap et casimirs, dessins nouveaux.

Gilets croisés, droits et à revers, en satin noir, drap, soie cramoisie, gros de tour, casimir, etc

Pardessus, nouveau genre, couchmen

Monte-Christo, Bretonnes et office coats.

Paletots et sacs en drap noir, bleu, bronze, etc.

Vestes et Cerro Gordo, en cachemire

Manteaux nouveau genre, unis et à plis

Robes de chambre—haute nouveauté, en mousseline de laine, cachemire, etc.

Surtouts en drap de poule beaver et Tweeds.

Banquettes et couvres en cashmire anglais et tweeds, etc.

Chemises blanches et couleurs, foulards Spitalfield & Corah, bretelles cravattes Jouvin et Jenny Lind, cols etc. cravates, cravattes Jenny Lind, mérinos, coton, tricots, soie, cachemire, de laine et de coton, etc. Bas, gants, boutons, etc., en coton pur, écru blanc, flanelle unie et croisée, etc. etc.

Aussi

Un assortiment bien varié d'habillements pour enfans et jeunes gens—Des tous les prix—ainsi que des casquettes en drap, velours, etc. etc.

LAGAY & LECANU, 5nov 36, rue de Chartres, près Douane

VINS ORDINAIRES—En débarquement du navire Arandal, de Bordeaux, 300 barriques vin Montferrand, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale

VINS, EAU DE VIE ET BOUCHONS—En débarquement du navire Marshall Ney, de Bordeaux:

50 barriques bon ordinaire, St Julien,
71 demi pipes, quarts et huitièmes eau de vie
13 balles bouchons assortis, à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD.
5nov 103, rue Royale

VIN ROUGE—40 barriques bon vin ordinaire, en débarquement du navire Arandal, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée

VIN ROUGE—350 caisses, en débarquement du navire Arandal, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée.

PRUNEAUX—En pots de verre, en débarquement du navire Arandal, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 5nov 30, Vieille Levée

Ecole de Danse.

A L'HOTEL SAINT-LOUIS.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de la ville, qu'elle va ouvrir son ACADEMIE DE DANSE, dans les salles de l'Hôtel St Louis. Toutes les danses les plus nouvelles, tant pour les soirées que pour le théâtre, seront enseignées. Mlle Vincent donnera toutes les semaines un BAL D'ENFANTS, et tous les jeudis soirées réunions pour les élèves de la première classe.

Prix—Pour 12 leçons données à l'école, $8. — en classe privée de 16 personnes, $10. — pour 12 leçons particulières, $16.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de Danse, les lundi, mercredi et samedi à 4 heures pour les demoiselles et à 8 heures pour les messieurs. L'école commencera le 11 novembre. 5oct—4m

ACADEMIE DE DANSE,

196, Carondelet, entre Hevia et Girod.

Mme Angelina,

SACHANT positivement qu'il n'a aucune danse nouvelle en France hormis le Scotish et Gorka Polka, vient de composer une nouvelle danse nommée *The Jenny Lind Waltz*; et elle espère qu'elle aura du succès parmi le beau monde. 31oct—1m

Changement de Domicile.

Mme HUCHEZ, ci-devant au coin de Chartres, actuellement encoignure Toulouse... [illegible] ... se charge des réparations de toutes espèces de montres, et de faire, comme en fabrique, les pièces les plus difficiles. Tout ouvrage est garanti.

Mme Huchez prie les personnes qui, jusqu'à ce jour l'ont honorée de leur confiance, de vouloir bien la lui continuer. 1nov—1m

Orleans High School.

ERASTUS EVERETT, A. M., principal et propriétaire. L'année scolaire de 1850—51, a commencé le 1er octobre. Cette institution offre aux élèves de remarquables avantages pour l'étude des langues anciennes et modernes.

De nouvelles améliorations ont été faites aux bâtisses et aux cours de récréations, et l'établissement est parfaitement disposé pour un pensionnat et externat.

Pour plus amples informations, s'adresser au principal, sur les lieux, No 57 et 58 rue Esplanade. 22 oct—4m

Bureau de Courtage!

HENRY LEGENDRE a transporté son bureau rue St-Louis, près de la Bourse St-Louis. Il s'occupera de l'escompte de billets à ordre, prêts sur hypothèque, de ventes et d'achats des obligations des 1re, 2me et 3me municipalités. 29oct—1m

CHARBON—CHARBON.

EN VENANT près de la Poste, souvenez-vous qu'il y a un entrepôt de CHARBON, au No. 77, rue de la Douane, à la première porte après la rue Royale, où l'on trouve constamment du charbon de Pittsburg, d'Angleterre, du Cannel américain et de l'Anthracite, à vendre à la convenance des acheteurs.

29 oct M. BEAN, WILLARD & CO.

A VENDRE—En débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux:

50 barriques vin rouge bon ordinaire.
Par L. MAJESTE & J CLAUZURE,
19 oct 60, Vieille Levée, entre St Louis et Conti

A LOUER—Le premier étage seulement, de la maison No 16, bâtisses Pontalba, rue de Chartres.

Cet étage se compose de trois appartements, dont on peut prendre possession immédiate et qui se conviendront à bon marché à un bon locataire. S'adresser à BORNE & PINAUD 4 nov 181, rue de Chartres

A LOUER—La maison No 129, rue Condé, vis-à-vis l'église. Cette maison est très commode, très bien distribuée, et peut loger une nombreuse famille. Il y a une cour spacieuse une citerne, un hydrant, des bains à douches, un pigeonnier, etc—D'un bon locataire à bail, on se contentera d'un loyer très modéré. S'adresser de suite, à la maison même 129, rue Conde. 4nov—6f

Aux Jardiniers fleuristes.

A LOUER pour le 31 décembre prochain,—Une grande propriété, située au faubourg Washington, quartier Lasépe, faisant face au chemin de fer du Golfe du Mexique, comprenant tout un îlet, avec toutes les dépendances, maison, cuisine, écurie, remise, serre chaude et une grande quantité de plantes, arbres fruitiers, etc.

S'adresser à A. C. TREMOULET, 31oct—15f 24, Bienville

A VENDRE OU A LOUER—Une jolie propriété située à environ deux milles de la Bourse St-Louis, consistant en une maison bien commode, avec des dépendances dans la cour, le tout en parfait état. On vendra également dix à vingt acres de terre, ou plus, si on le désire.

Sur cette propriété se trouve une grande quantité d'arbres fruitiers et d'ornement, &c. Le tout convient pour faire la résidence d'une famille respectable, ou pour tenir une vacherie et un jardin potager. Pour plus amples renseignements s'adresser à E. GAMBLE, 29oct—6 No 26, rue Vieille Levée

A LOUER—Une maison haute, située rue des Marais, entre Douane et Canal. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à DUBUCH FRERES, 77, rue 31 oct St Louis, entre Royale et Bourbon.

MADAME DE PONTALBA, de retour en ville, recevra les personnes qui désireront la voir pour la location de ses maisons. Son adresse est le No 5 sur la rue St-Pierre, près de la Levée, maison Pontalba. 17 oct—1m

Bureau de la Compagnie Good Intent Tow Boat,

23 octobre 1850.

LES personnes désirant acheter notre intérêt dans la Compagnie du Télégraphe de la Balise sont invitées à nous faire des propositions immédiatement. S'adresser à JUNIUS BEEBE, 29 oct—6f Directeur.

A DEROMAS,

Doreur breveté de Paris,

INVENTEUR d'un nouveau système de dorure et d'argenture électro-chimique, sans appareil et sans pile, vient de mettre au jour une nouvelle dorure qui pourra se faire rouge et bouillir dans de l'acide nitrique étendu d'eau, sans en altérer la dorure.

M. Deromas démontre son système de dorure à MM. les horlogers et bijoutiers, et dans une leçon on peut dorer aussi bien que le professeur lui-même. S'adresser à l'hôtel des Étrangers, 145, rue de Chartres, près des [illegible] [illegible]

F OIRE—Au nom de l'Asyle des Orphelins Catholiques, une foire sera tenue par les Dames de cette ville, vers le milieu de décembre prochain, à l'Armory Hall, rue du Camp.

Les contributions du public seront reçues avec reconnaissance au No 74, rue de Chartres. On les sollicite respectueusement. 29oct

Changement de domicile.

TH. BAILLY BLANCHARD & Co, ont transporté leur bureau du No 80 au No 47, rue de la Douane. 1nov—3

Changement de Domicile

FERDINAND MARKENDORFF Marchand Commissionnaire, a transféré son domicile au No 76, Rue des Magasins. 1nov—1f

AVIS—M. J. B. PREAU fait désormais partie de notre société.

Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1850.

1 nov—3 GILDEMEISTER & Co

Toujours à meilleur marché chez

U. LAROUSSINI et Cie,

MAISON ROUGE, No 1,

Vis à vis le marché aux légumes et encoignure Hôpital et Royale.

NOUS croyons devoir annoncer aux habitans de la ville et de la campagne qui, malgré les nombreux sacrifices que nous avons l'habitude de faire en faveur de nos acheteurs, nous sommes disposés à vendre notre immense STOCK de marchandises d'automne et d'hiver à des prix qui, nous en avons la certitude, induiront le public en général à nous débarrasser des marchandises pour lesquelles nous n'avons plus de place.

Les marchandises choisissent cette occasion pour faire savoir aux dames qu'ils viennent de recevoir des marchandises de Fashion au prix coûtant, telles que alpaccas à la Jenny Lind, étoffes à la Kossuth, etc., changeantes et autres nouveautés qui n'ont point encore reçu de nom.

Chemises noir et en couleur, à bon marché pour MM. les tailleurs, Etoffes pour habiller les Nègres, très bas prix chez U. LAROUSSINI & Co. Maison Rouge, No 1, sur la levée et encoignure Royale et Hôpital. 4 nov—4

BAZAR POUR VETEMENS D'ENFANS ET DE JEUNES GENS.

NOUVEAU MAGASIN,

No 1 et 3, rue de Chartres, encoignure Canal au-dessus du Magasin de Chapeaux

Ouverture le 2 novembre 1850.

LE premier étage de cet élégant magasin a été transformé en un Bazar, pour la vente d'habillements d'enfants et de jeunes gens. On sollicite le patronage des dames pour ce nouvel établissement, où elles seront reçues avec toutes les égards qui leur sont dus. Les marchandises sont tirées des manufactures de Paris et de New York, du dernier genre. Ce sont

PALETOTS.—Sacs, blouses de drap, drap d'été, mérinos, satin, velours de soie, pur laine d'Ecosse &c., &c.

HABILLEMENTS COMPLETS—De tous genres, quant au style et aux étoffes, depuis l'âge de 2 jusqu'à 15 ans.

JACQUETTES—De drap, mérinos, velours de soie &c.

PANTALONS—En grande variété, et aussi chemises, bas, ceintures, &c.

VALISES—De voyage.

AMAZONES—Pour dames.

MANTELETS & MANTEAUX d'enfans, assortiment bien choisi, du dernier goût

Le magasin est fermé les dimanches mais il reste ouvert les samedis soir, jusqu'à neuf heures.

J. STUART, agent. D'ARCY,

3nov—3 Coin Canal et Chartres.

ECOLE DE DANSE.

Mr. P. CLISSEY a l'honneur d'annoncer qu'il recouvrira ses classes de danse lundi, 4 novembre, au No 6, rue l'Arondelet, entre les rues du Canal et de la Commune. Les élèves y apprendront les danses à la vogue, telles que

Quadrilles français,	Polka et Mazurka,
Valse à deux temps,	Waltz, Polka allemande
Valse à trois temps,	La Redowa,
Polka de salon,	Polka écossaise

M. Clissey se charge d'enseigner ces danses divers en un cours de quinze leçons.

Classes particulières pour dames et messieurs chaque jour, de neuf à deux heures.

Classes d'enfans, mardi et jeudi, de trois heures jusqu'à six.

Classes pour messieurs, chaque jour, à six heures et demie jusqu'à dix heures du soir. 4 nov—2m

Maison de confection.

CHAPEAUX, Robes, Manteaux, Mantelets et principalement habillements d'enfant.

Mme LUSSAN a transporté son magasin et son atelier de confection au No 102, rue Royale. Sa maison est bien connue pour le bon goût des habillements d'enfant, les gardes robes, &c.

Pâte Rapprochés—Grand assortiment de costumes pour dames et pour hommes, loués exclusivement pour bals et soirées.

On demande de bonnes ouvrières. 4 nov—2m

MAGASIN, BON MARCHE,

Mme MARCHAND a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle a transporté son magasin rue du Canal, No 115, au coin de M. Holmes. Elle vient de recevoir de Paris un magnifique assortiment de marchandises, consistant en chapeaux et capotes, de satin, de velours épinglé, et de satin coupé, bas, manchons, mantilles, gants, ombrelles, éventails, fleurs, dentelles &c, etc., ainsi que les parures de mariées, etc. Elle continuera toujours à confectionner les capotes de dames, etc., ainsi que les mantilles. 2 nov—1f

Le magasin de modes et nouveautés de Madame C. Gerber

est maintenant rue Royale, encoignure Toulouse, No 161. Elle a l'honneur d'informer les dames et le public qu'elle ouvre dans ce moment un assortiment considérable de nouveautés et articles de fantaisies du plus riche, du plus nouveau et du plus élégant goût, etc. Elle a ... [illegible] ... Les derniers arrivages du Havre apportent pour elle les plus jolis chapeaux, manteaux, etc. 1nov

Encoignure Royale et Bienville, et rue de Chartres, 34.

Mme F. FRYER, de retour de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera dans ses deux magasins, le lundi 4 novembre une ouverture pour capotes, chapeaux, manteaux et jaquettes de la dernière mode. Aussitôt le déballage des marchandises que vient de lui apporter le navire Old England elle donnera avis de son ouverture générale. 31 oct

Demande d'une bonne Cuisinière Française

ON demande immédiatement une bonne cuisinière Française pour une grande famille. S'adresser au No 43 rue des Remparts, entre Bienville et Douane.

Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes recommandations. 4oct

65800 Cigares de la Havane, de toutes les qualités et des meilleures marques, en débarquement du brick Pierre Soulé, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr, 4 nov 34 rue Gravier

151,300 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et de meilleures marques, en débarquement du navire Orlando, de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr, 4 nov 34, rue Gravier

111,300 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et de meilleures marques, en débarquement du brick Adams Grey, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr, 4 nov 34, rue Gravier

CIGARES—De la Havane, par les arrivages suivans.

Mary Ellen,	130,000 cigares.
P Soulé,	144,000 do.
Adams Gray,	132,000 do.

De différentes qualités et des meilleures marques, à vendre par J. M. CABALLERO, 4 nov 26, Vieille Levée

HABILLEMENTS CONFECTIONNES.

H. HUARD.

No. 69, rue Commune, vis-à-vis le Hewlett's Exchange.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet d'habillements confectionnés en tous genres, choisis avec le plus grand soin et qu'il offre à des prix modérés, dont en sollicitant leur patronage se flatte de pouvoir satisfaire leurs désirs.

Le public est respectueusement prié de vouloir bien lui accorder son attention et d'examiner son assortiment, qu'il espère flattera tous les goûts. 2 oct H. HUARD

ON demande deux ouvriers FERBLANTIERS. S'adresser rue de la Douane No 85.

FORGE—A louer, au mois ou à bail, sur conditions à faire de gré à gré, une forge pour serrurier, forgeron et charron, située rue des Remparts, entre les rues des Ursulines et du Bayou. Cet établissement nouvellement bâti, convient à plusieurs genres d'affaires, ayant des dépendances, cour bien pavée, hydrant, &c. S'adresser à Mr. Ira Broderick, rue du Bayou, entre Remparts et St-Claude. 4 nov

Marchandises d'automne et d'hiver

JOSEPH H. PALMER & Co. offrent aux marchands, à vendre par pièces et colis, un assortiment complet de marchandises sèches, pour les saisons d'automne et d'hiver, presque aux prix de manufacture.

Les détaillants, marchands de la campagne et commissionnaires ayant des ordres à remplir trouveront à faire de bonnes affaires chez JOS H PALMER & CO, 4nov 47, rue du Camp.

Changement de domicile.

RIEDER & KLEIN.

MARCHANDS TAILLEURS,

Ont transféré leurs Magasins du No 3, rue du Camp, au No 91, rue Commune, presque vis-à-vis le Verandah

GRAND assortiment de marchandises de saison, se composant des plus beaux draps et casimirs français, et tout du dernier genre.

Toujours reconnaissant de la libéralité que nous ont accordée nos amis et le public en général, nous chercherons à mériter la continuation de cette faveur en faisant tous nos efforts pour les satisfaire. Nous sollicitons surtout un essai de la part des personnes qui apprécient l'élégance et la durée des objets.

Nous offrons à louer le premier étage de notre magasin No 91, rue Commune, convenable pour un importeur de marchandises sèches. 31oct—12f

AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la goélette SUSAN-EMMA, sont priées de les présenter à C H NOBLE, 4 oct—12f No 8, Nouveau Bassin

50—RUE DU CANAL—50

C M SIMPSON,

VEND en ce moment un assortiment de Marchandises Sèches d'hiver et d'automne, au dessous des prix des autres magasins. 31oct—10f

MARCHANDISES FRANCAISES DE SAISON.

UN grand assortiment de marchandises sèches vient d'être déballé au No 91, rue St Louis. Les marchands de la ville et de la campagne sont respectueusement invités à venir les visiter avant de faire leurs achats ailleurs.

La grande variété d'étoffes pour robes et autres articles de fantaisie que l'on offre à bas prix et à des conditions libérales, mérite particulièrement l'attention des acheteurs. 31oct—12f

E. J. HART. J. N. MARKS. S. B. HART.

E. J. HART & Co.,

79, rue Tchoupitoulas,

NOUVELLE-ORLEANS,

Grocerie en gros et en détail, Bagging, Rope...

VINAIGRE BLANC—30 barils... à vendre par A. GAMBLE, 5nov 26, rue de la Vieille Levée.